

English

The device complies with standards EN 353-2 and EN 12841 type A; nominal safe working load = 100 kg

NOTE:

●These instructions must be read and retained by the owner and users. Should they be lost, they can be downloaded from bealplanet.com. ●The list of inappropriate uses shown here is not exhaustive. There are too many cases of inappropriate use to list.

●This product is intended solely for working at height. Working at height is a dangerous occupation. ●Training in techniques and special skills are required to use this product. ●The equipment may only be used by a trained, skilled person, if it is to be used in complete safety. ●"Opportunity" use of the equipment is not advised. It should be reserved for use by one person. ●You are responsible for your own actions and decisions. ●The concurrent use of several pieces of equipment of which the safety functions may affect or interfere with each other may constitute a hazard. ●If the product is sold on outside its first country of destination, it is essential for the safety of the users that the reseller provides instructions for use, maintenance, regular inspection and repair in the language of the country of use of the product.

RECOMMENDATIONS:

●The fall arrester may be attached to the harness at the point marked A (EN 361). The fall arrester must be attached to its mounting points directly or by means of a mobile lanyard with an EN 362 type B carabiner. ●The O'LIGHT 3MATIC is connected to the front mounting on the harness. ●The fall arrester harness is the only device in contact with the body which may be used with the fall arrester. ●The use of tethers other than the mobile lanyard is prohibited. ●When using fall arresters, it is essential that the arrester or the anchor point are always located correctly and that work is carried out in a way which reduces the risk of falls and their height to a minimum.

●The anchor point should preferably be above the user's position and must comply with the demands of the personal fall protection equipment standard EN 795. In particular, the minimum strength of the anchor point must be 12 kN. ●High or low temperatures, humidity, frost, mud, rain, oil and dust may have a negative effect on the performance of the equipment and the rope connected to it. ●A rescue plan must be in place in order to deal with any emergency likely to arise during work. ●The equipment must not be used beyond these limits or in any situation for which it is not intended. ●No modification or addition may be made to the equipment without the prior written agreement of the manufacturer.

FITTING THE SYSTEM:

●Open the Monitor as shown in Fig. 1. ●Insert the rope in the Monitor as shown in Fig. 2 observing the direction of the rope shown on the device. ●Finally, close the cover of the Monitor. ●Complete fitting by fitting a carabiner between the two apertures in the system (Fig. 3). ●After fitting, always carry out a locking test to confirm that the rope has been inserted the right way round. ●Ensure that the carabiner is locked properly. Keep the mobile lanyard and carabiners sold with the Monitor together, as no other equipment has been approved for use with this product. ●Whenever used, ensure that the length of the rope is sufficient and that its free end is tied or fastened in order to prevent any accidental release of the device from the anchor rope.

It is possible to connect the Monitor to the short or long tether of the Beal Mobile Lanyard (by using the O'Light 3matic), or to connect the Monitor directly to the fall arrester harness. ●**WARNING:** the Monitor will only lock in one direction. There is a danger of death if it is fitted upside down.

USE DURING WORK:

●The rope between the Monitor and the anchor point must always be tight and the user must remain below the anchor point. ●Ensure that the rope is in good condition (no knots or other visible signs of wear), to prevent the equipment from jamming. ●Ensure that no foreign bodies (grit, cord and fabric) enter the system, preventing locking if a fall occurs. ●Clearance (= distance between the Monitor and the ground): always ensure a minimum height above ground in order to avoid any impact with the structure or ground.

RESCUE:

●Provide an emergency plan before and during use, stating the resources for intervening rapidly if difficulties are encountered. ●This involves proper training in rescue methods. ●State warnings of medical conditions likely to affect the safety of the user during normal and emergency use. ●Two person rescues using this device should only be carried out by rescuers who have been specifically trained for this technique. ●When used for rescue, this item is not classed as PPE and is not covered by PPE Directive 89/686/EEC

ITEMS FOR INSPECTION:

●The user's safety depends upon maintaining the efficiency and strength of the equipment. ●The inspection frequency depends upon the frequency of use and must allow for factors such as regulation, the type of equipment and environmental conditions. ●Regular inspections must be carried out at least once every 12 months. ●Inspection must be by a qualified person and must strictly observe the manufacturer's regular inspection methods. ●The product must be REPLACED if it shows any sign of deformation, corrosion, cracking, burrs, etc. ●If the system has been used to arrest a fall, it must be withdrawn from use if there is any doubt about its safety. ●Before use: inspect the state of the body, the connection apertures, the protective cover, the safety stop (cracks, scratches, corrosion, deformation and wear) and the locking spring. ●Ensure that the cover is firmly mounted but can move around its spindle. ●Ensure that the locking trigger is not damaged and can also move freely around its spindle. ●Ensure that the system is clean. ●Ensure that the anchor rope (sheath and core) is not showing any

signs of wear. ●Ensure that all the markings are legible.

CLEANING AND MAINTENANCE:

●Keep personal protective equipment in safe working order by carrying out simple preventive work such as cleaning and careful storage. ●If the product is dirty, clean it with fresh water and dry it with a non-abrasive fabric. ●Do not submerge the Monitor completely in water.

STORAGE AND TRANSPORT CONDITIONS:

●Store the product in dry conditions, protected from ultra-violet light, chemical products, etc. ●Transport the Monitor in a shockproof bag under conditions similar to those of storage.

COMPATIBILITY:

●Ensure that the recommended ropes are used, to ensure that the system works correctly.

EN 353-2 ●EN 353-2: fall arresters with an anchor rope ●Use the Monitor only with the following EN 1891 type A low-elongation ropes with CE EN 353-2:2002 certification: - Beal Antipodes 11mm - , Beal Industrie 11mm, - Beal Intervention 11mm, - Beal Access 11mm Unicorn, - Edelweiss Proline II 11mm, - Edelweiss W-Line 11mm.

EN 12841:2006

●EN 12841:2006 type A: rope access system ●Use the Monitor only with the following EN 1891 type A low-elongation ropes from 11 to 13 mm with an EN 362 type B connector. The following ropes have been approved: Beal Ergo 12,5mm, Beal Access 11mm ●The user must comply with the specifications and lengths stated for the O'Light 3matic. ●If the anchor rope is bearing the full weight of the user, it becomes a working rope. ●An additional anchor rope should be used to give the user the highest possible degree of safety. ●The maximum load of the rope adjustment equipment is 100 kg. ●Ambient conditions (rain, frost or mud) may affect operation of the equipment.

LIFETIME

●The lifetime of metallic product is indefinite. ●A product can be destroyed during its first use. It is the inspection which determine if the product must be scrapped. Proper storage between uses is essential. ●A product must be deemed unusable: - if it has been subjected to high forces (e.g. a violent fall with a heavy weight), - if there is any doubt about the reliability of the product and if the history of the product is unknown.

MATERIALS:

●Monitor = aluminium alloy, stainless steel; ●mobile lanyard = polyamide, ●anchor rope = polyamide

BEAL GUARANTEE

This product is guaranteed for 3 years against any faults in materials or manufacture. Exclusions from the guarantee : normal wear and tear, modifications or alterations, incorrect storage, poor maintenance, damage due to accidents, to negligence, or to improper or incorrect usage.

RESPONSIBILITY

BEAL is not responsible for the consequences, direct, indirect or accidental, or any other type of damage befalling or resulting from the use of its products.

Français

Le dispositif répond à la norme EN 353-2 et à la norme EN 12841 classe A; charge nominale maximale = 100kg

AVERTISSEMENT :

●CETTE notice doit être lue et conservée par son propriétaire et les utilisateurs. En cas de perte, la notice est disponible sur le site bealplanet.com ●Les quelques cas de mauvaise utilisation présentés dans cette notice ne sont pas exhaustifs. Il existe une multitude de mauvaises utilisations qu'il n'est pas possible d'énumérer. ●Ce produit est exclusivement destiné aux travaux en hauteur. Les travaux en hauteurs sont des activités dangereuses. ●L'apprentissage des techniques et compétences particulières sont requises pour l'utilisation de ce produit. ●L'équipement ne doit être utilisé que par une personne formée et compétente pour l'utiliser en toute sécurité. ●L'utilisation de matériel "docalisation" est fortement déconseillée, l'équipement est réservé à l'usage d'une seule personne ●Vous êtes responsables de vos propres actions et décisions. ●Il existe un danger susceptible de survenir lors de l'utilisation de plusieurs articles dans lesquels la fonction de sécurité de l'un des articles est affectée par la fonction de sécurité d'un autre article ou interfere avec celle-ci. ●Il est essentiel pour la sécurité de l'utilisateur, si le produit est revendu hors du premier pays de destination, que le revendeur fournisse le mode d'emploi, les instruction d'entretien, pour les examens périodiques ainsi que les instructions relatives aux réparations, rédigés dans la langue du pays d'utilisation du produit.

RECOMMANDATIONS :

●Le système d'antichute mobile peut être fixé au harnais au point d'antichute marqué d'un A (EN361), le système doit être fixé à ses points directement ou via un mobile lanyard avec un connecteur EN 362 type B : O'Light 3Matic. ●La liaison au harnais se fait au niveau du point d'accrochage frontal. ●Le harnais d'antichute est le seul dispositif de préhension du corps qu'il soit permis d'utiliser avec l'antichute mobile. ●L'interdiction d'utiliser des longues différentes de la Mobile Lanyard. ●Les systèmes d'antichute, il est indispensable que le dispositif ou le point d'ancrage soit toujours correctement positionné et que le travail soit effectué de manière à réduire au minimum le risque de chutes et la hauteur de chute. ●L'ancrage doit être de préférence au dessus de la position de l'utilisateur et doit répondre aux exigences de la norme dispositif d'ancrage EN795, en particulier, la résistance minimum de l'ancrage doit être de 12 kN. ●Les hautes ou les basses températures, l'humidité, la glace, la boue, la pluie, l'huie, la poussière peuvent influencer négativement les performances du dispositif et de la corde en association. ●Un plan de sauvetage doit être mis en place afin de faire face à une urgence susceptible de survenir pendant le travail. ●Equipement à ne pas utiliser en dehors de ces limites, ou dans toute autre situation que celle pour laquelle il est prévu. ●Toute modification de l'équipement ou toute adjonction ne peut se faire sans l'accord préalable écrit du fabricant.

INSTALLATION DU SYSTÈME :

●Ouvrir le Monitor comme indiqué en 1 ●Insérer la corde dans le Monitor, comme indiqué en 2, en respectant le sens de la corde marquée sur l'appareil. ●Finalement refermé le clapet du Monitor et finaliser l'installation ajoutant un mousqueton passant par les deux trous du système (3). ●Après installation, toujours faire un essai de blocage pour vérifier que l'insertion a été faite dans le bon sens. ●S'assurer que le connecteur est bien verrouillé. ●Conservser le Mobile Lanyard et les connecteurs vendus avec le Monitor, tout autre matériel n'étant pas valide pour ce produit. ●Vérifier à chaque utilisation que la longueur de corde est adéquate et que l'extrémité libre est bouclée ou notée afin d'éviter toute sortie accidentelle du dispositif de la ligne d'assurance. ●Il est possible de connecter le Monitor avec le brin court ou long de la Mobile Lanyard Beal (par l'intermédiaire de O'light 3matic) ou de relier directement le Monitor au point d'antichute du harnais. ●ATTENTION le Monitor ne bloque que dans un seul sens, DANGER de MORT si il est positionné à l'envers.

UTILISATION PENDANT LE TRAVAIL :

●La corde doit toujours être tendue entre le Monitor et le point d'ancrage, l'utilisateur doit rester sous le point d'ancrage. ●Veiller à ce que la corde soit en bon état (sans nœud, ou autre signe visible d'usure) afin éviter que le matériel se bloque. ●Veiller à ce qu'àucun corps (gravier, cordelette, tissu) ne vienne à entrer dans le système sous risque que le verrouillage ne fonctionne plus au moment de la chute. ●Tirant d'air (distance entre le Monitor et le sol) : toujours s'assurer d'avoir une distance minimal au dessus du sol afin d'éviter toute collision avec la structure ou le sol

POINTS D'INSPECTION :

●La sécurité de l'utilisateur est liée au maintien de l'efficacité et à la résistance de l'équipement. ●L'inspection se fait en fonction de la fréquence d'utilisation et doit tenir compte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement et les conditions environnementales. ●L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois. ●Cet examen doit être effectué par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. ●Si le produit laisse apparaître des signes de déformation, corrosion, fissures, fonte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équip

